

# Fédération Syndicale Etudiante Unitaire et Laïque

Au lycée tu as subi les conséquences de la réforme Fillon, avec la suppression de certaines filières, avec la bivalence pour les enseignants, la suppression de postes de professeurs, de personnels et de surveillants...

Tu as traversé les filets de l'orientation active et une université a accepté ton inscription dans son établissement. Mais, tu te rendras vite compte que les difficultés ne font que commencer.

## ***LYCEENS VOILA CE QUI VOUS ATTEND***

**Dès juillet le Gouvernement veut faire passer une réforme pour l'autonomie des Universités**, permettant aux établissements de « s'organiser comme ils l'entendent, recruter leurs enseignants comme ils l'entendent, créer les enseignements qu'ils veulent, mettre en place les accords avec les organismes de recherche, avec les grandes écoles, avec les entreprises, sans avoir besoin de demander l'autorisation à des tutelles » (Déclaration de François Fillon, le 23/05/07).

### **POURQUOI LA FSEUL ?**

La *Fédération Syndicale Etudiante Unitaire et Laïque* est un syndicat qui défend au quotidien les intérêts matériels et moraux des étudiants.

La *FSEUL* se bat pour une éducation publique, laïque et gratuite pour tous de la maternelle à l'université. Elle considère que l'étudiant est un travailleur en formation : nous allons au lycée et à l'université pour nous former et obtenir des diplômes qui doivent nous garantir un certain nombre de droits sur le marché du travail. A ce titre, nous appelons à l'unité des étudiants et des travailleurs dans les mobilisations.

Les attaques contre l'éducation publique sont nombreuses, c'est pourquoi il est nécessaire de construire un outil qui permettra d'organiser les mobilisations et les luttes contre toutes ces mesures.

La *FSEUL* s'est construite pendant la campagne pour le NON au référendum sur le traité constitutionnel européen, dans les luttes contre la réforme Fillon, et dans le combat contre le CPE et la loi sur l'égalité des chances.

Cette année nous avons mené deux campagnes : contre la mise en place des Pôles d'Excellence qui signifie l'aboutissement du processus de privatisation de l'enseignement supérieur, et contre la mise en place de « l'orientation active » qui permet de sélectionner les lycéens à l'entrée des Universités, avant même l'obtention du Bac.

La régionalisation (2003) suivit de l'application de la LOLF (Loi Organique relative à la Loi des Finances - 2005) a conduit à une baisse drastique des budgets des services publics notamment ceux des Universités. Sous couvert d'une indépendance budgétaire et financière vis-à-vis de l'Etat, **les facs sont déjà contraintes d'accepter des financements privés pour pallier au déficit lié au désengagement financier de l'Etat.**

Le Pacte pour la Recherche, voté en plein mouvement contre le CPE (avril 2006), implique que progressivement, la recherche publique ne servira que les intérêts de fondations et d'entreprises privées. Parallèlement, **les universités sont appelées à se regrouper au sein de Pôles de**

**Recherches de l'Enseignement Supérieur, dans l'optique d'économiser des moyens déjà insuffisants**, au dépend de la qualité des enseignements et de la valeur des diplômes.

L'objectif de l'ensemble des attaques contre l'Enseignement Supérieur public est, à terme, de faire émerger une dizaine de Pôles d'Excellence universitaires. **Les pôles d'excellence sont des regroupements très sélectifs d'universités, de grandes écoles et d'entreprises.** Ils seront des campus d'élites, compétitifs sur le marché de l'éducation afin de faire de l'Education « le marché du XXIème siècle » (déclaration de l'OMC - 1999). Ce sera la course aux plus forts investissements privés, aux plus beaux locaux, aux meilleurs enseignants... et donc aux diplômes les plus compétitifs. **Mais ces grandes universités du XXIème siècle seront réservées aux étudiants ayant les moyens, les autres ayant droit aux diplômes au rabais, aux filières professionnalisantes privées, à l'apprentissage dès 14 ans...**

### **Contrat de Travail Unique :**

#### ***La précarité pour tous !***

Le code du travail protège les salariés dans l'exercice de leur profession. Il compile les droits conquis par les travailleurs au cours de leurs luttes.

Les diplômes qui sanctionnent nos études étaient reconnus dans le code du travail et les conventions collectives en garantissant un certain niveau de qualification. Par exemple un titulaire de Licence avait droit à un statut garantissant un certain niveau de salaire, de temps de travail, de droits pour la retraite...

Si nous nous sommes battu contre le CPE en 2006, c'est que ce contrat invalidait le code du travail pendant une période dite « d'essai » de 2 ans, durant laquelle le jeune salarié n'avait strictement aucun droit. Le but du gouvernement était alors d'étendre progressivement cette mesure à tous les salariés.

Malgré notre victoire contre le CPE, la casse du code du travail est toujours à l'ordre du jour. Le Contrat de Travail Unique voulu par le gouvernement sera un CPE pour tous. En s'attaquant au code du travail par le CTU, et en détruisant le contenu national des diplômes en cassant l'université publique, le gouvernement veut simplement nous enlever toute possibilité de nous défendre sur le marché du travail.

Lorsque Fillon déclare qu'il n'est « pas question d'instaurer une sélection à l'entrée de l'université, ni d'augmenter les droits d'inscription », il ment ! La sélection existe de fait en raison d'une augmentation annuelle des frais d'inscription, souvent accompagnés de frais illégaux, de la mise en place de numerus clausus, de la fin du droit à des examens finaux qui permettaient aux étudiants salariés de suivre leurs études, de la suppression des filières « non-rentables »...

Si cette réforme sur l'autonomie est adoptée, elle institutionnalisera l'indépendance des universités vis-à-vis de l'Etat. Cette indépendance leur **permettra en toute légalité de faire appel à des investisseurs privés et d'appliquer la sélection** et la hausse des frais d'inscriptions au sein de leurs établissements. Cette réforme sur l'autonomie des universités est l'officialisation de la mise en concurrence des universités entre elles.

Cette réforme n'est pas « **la réforme fondamentale du quinquennat** » pour rien (déclaration de Fillon). En effet, la destruction de l'Education Publique est une nécessité pour faire du profit, dans un secteur qui échappait encore à la logique du marché. De plus, **en instaurant une concurrence entre les universités, le gouvernement liquide la valeur des diplômes : les salariés seront donc plus vulnérables sur le marché du travail.** Cette politique est primordiale pour le

gouvernement afin de détruire le code du travail et mettre en place le Contrat Unique (cf notre encadré).

La casse de l'Education Publique ne concerne pas que les Universités, mais l'ensemble de l'Enseignement : en même temps que la réforme pour l'autonomie des universités, est prévue la suppression de la carte scolaire. La carte scolaire était la seule garantie de mixité sociale et du droit pour tous à l'éducation. En la remettant en cause, l'Etat institutionnalise une éducation à deux vitesses dès le collège, et prépare ainsi les prochaines attaques contre l'enseignement secondaire. C'est pourquoi **nous devons dès maintenant nous organiser et préparer les prochaines mobilisations.**

**POUR LE DROIT A TOUS D'ACCEDER A LA FILIERE ET L'UNIVERSITE  
DE SON CHOIX :**

**NON AUX PÔLES D'EXCELLENCE !**

**NON A L'AUTONOMIE DES UNIVERSITE !**

**L'Université publique est en danger. Nos diplômés sont en danger. Nos statuts de futurs travailleurs sont en danger. Il est urgent de poursuivre la construction d'un syndicat lycéen et étudiant national, qui se batte inconditionnellement pour la défense d'une Education publique, laïque et gratuite pour tous de la maternelle à l'université.**

**POUR UNE UNIVERSITE PUBLIQUE LAIQUE ET GRATUITE  
POUR TOUS DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITE :**

**ADHEREZ A LA *FEDERATION SYNDICALE ETUDIANTE  
UNITAIRE ET LAÏQUE !***

***<http://fseul.free.fr>***